

*Article 21 du Règlement*

Ou encore, le gouvernement pourrait reconvoquer la Chambre et faire une déclaration à 20 heures. Il n'a pas besoin de prélever une heure sur le temps qui lui est réservé à 15 heures, selon la coutume, car la situation a changé depuis que nos débats sont télévisés. Selon moi, cette méthode serait beaucoup plus commode et cela permettrait au Parlement de jouer son rôle. Je fais là une simple suggestion au ministre.

**M. Simmons:** Monsieur le Président, puis-je dire qu'il est 13 heures?

[Français]

**M. le vice-président:** A l'ordre! Comme il est 13 heures, je quitte maintenant le fauteuil pour le reprendre à 14 heures.

(La séance est suspendue à 13 heures.)

---

**REPRISE DE LA SÉANCE**

La séance reprend à 14 heures.

**DÉCLARATIONS AUX TERMES DE  
L'ARTICLE 21 DU RÈGLEMENT**

[Français]

**LA BANQUE FÉDÉRALE DE DÉVELOPPEMENT**

LE DÉMÉNAGEMENT DE LA SUCCURSALE DE LÉVIS (QUÉBEC)

**M. Gaston Gourde (Lévis):** Madame le Président, les autorités de la Banque Fédérale de développement ont démontré dernièrement qu'elles avaient beaucoup à faire au niveau de la consultation auprès des milieux où elles sont implantées.

Depuis plusieurs années, une succursale de cet organisme était installée à Lévis, dans la circonscription que je représente. La semaine dernière, on déménageait à Québec, sans informer convenablement la population. J'ai personnellement été mis au courant le 2 juin par une personne en autorité à Ottawa que le tout était en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> juin. Je comprends mal ce supposé effort de rationalisation quand on constate que la rive sud de Québec connaît un essor démographique important, et que plusieurs ministères procèdent actuellement à une décentralisation de leurs activités. Si les fonctionnaires admettent qu'ils ont commis une erreur en s'établissant sur la rive sud de Québec il y a plusieurs années, ils devraient reconnaître qu'un peu de consultation n'aurait pas nui afin de leur éviter de commettre un tel impair.

Je demande donc aux autorités de la Banque Fédérale de développement et au ministre responsable de cet organisme de réviser immédiatement leur position quant à la succursale de la BFD de Lévis.

Madame le Président, je suis d'avis qu'on ne corrige pas une erreur en en commettant une deuxième.

[Traduction]

**LA LOI SUR LE TRANSPORT DU GRAIN DE L'OUEST**

ON APPUIE LES PROPOSITIONS GILSON

**M. Blaine A. Thacker (Lethbridge-Foothills):** Madame le Président, je demande aux députés libéraux de m'aider à convaincre le cabinet que sa décision de rejeter les propositions Gilson et Pepin est fort malavisée et doit être révisée. Si tous les fonds sont versés directement aux chemins de fer, les céréaliculteurs se trouveront encore davantage sous l'emprise d'un immense monopole international. Le système de perception au complet demeurera démodé au lieu d'être modernisé pour soutenir la concurrence des États-Unis, de l'Australie et de l'Argentine. Le vaste marché de la viande de l'ouest des États-Unis demeurera effectivement inaccessible aux éleveurs, aux engraisseurs et aux conserveries.

Les propositions Gilson offraient une solution de l'Ouest à un problème de l'Ouest et le caucus du Québec a eu tort de céder à la propagande du gouvernement péquiste et de l'UPA. Tout comme nous défendons les fonds de péréquation de 2.8 milliards versés au Québec ainsi que le régime distinct des rentes du Québec, un réseau de radio-télévision francophone et le bilinguisme officiel, les Québécois doivent défendre l'amendement à l'article C-155 qui accorderait aux agriculteurs de l'Ouest la liberté de choix.

Vendredi dernier, dans ma propre circonscription, au cours d'une réunion publique, 230 agriculteurs se sont prononcés pour un choix contre trois qui ont voté pour un paiement intégral aux chemins de fer.

\* \* \*

**LES PARTIS POLITIQUES**

LA DÉCLARATION D'UN CANDIDAT À LA DIRECTION DU PARTI PROGRESSISTE CONSERVATEUR À PROPOS DU BILINGUISME AU MANITOBA

**M. Rod Murphy (Churchill):** Madame le Président, l'ancien chef du parti conservateur, le député de Yellowhead (M. Clark) a une fois de plus prouvé son inaptitude à diriger et à combattre les réactionnaires de droite dans son caucus et son parti. Il s'est déjà prononcé contre la peine capitale, mais il permettrait maintenant qu'elle soit rétablie au Canada. De même, la semaine dernière, il a refusé de soutenir la décision courageuse du gouvernement Pawley, qui a choisi d'offrir des services bilingues au Manitoba. L'ancien premier ministre aurait dit:

Si j'avais été le premier ministre du Manitoba, sous la menace d'une décision semblable de la Cour suprême, j'aurais attendu qu'elle soit annoncée pour montrer aux citoyens inquiets qu'ils n'avaient malheureusement pas le choix.

Une fois de plus, il affiche son opportunisme politique, qui l'emporte sur la recherche de ce qui est juste et honorable. Depuis presque cent ans, la population francophone du Manitoba est privée illégalement de ses droits. Il faut applaudir à tous les efforts déployés pour remédier à cette situation. L'ancien chef du parti conservateur devrait reconnaître qu'il faut avoir du courage pour être digne de diriger le Canada.